



CR REUNION COLLECTIF ROMEUROPE ILE DE FRANCE

Mercredi 08 septembre 2010.

Informations pour le collectif :

Le ministre Eric Besson a annulé la rencontre avec les représentants des collectivités de l'île de France fixé au 7 septembre 2010. Cette rencontre visait à discuter de la question de la prise en charge des Roms sur le territoire et de la répartition des tâches entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Les membres du comité technique ont rencontré une représentante du Conseil régional :

Le Président de la Région, M. Huchon a décidé d'inviter les préfets de département et le préfet de région à une table ronde régionale sur la question. L'objectif de la table ronde est de « régionaliser » le sujet : faire connaître les dispositifs existants au niveau de la région et auxquels les collectivités territoriales peuvent accéder, réfléchir aux mesures à prendre par rapport à l'habitat des populations en grande précarité, diffuser au maximum l'information sur les actions entreprises dans la région.

La date prévisionnelle pour la mise en place de cette table ronde est fixée à la fin du mois de novembre.

Michel Fèvre insiste sur le fait que les français commencent à prendre conscience de l'existence d'un marquage ethnique, mais pas forcément encore de la gravité de cette situation. Les familles vivent dans la peur perpétuellement. Les conditions de santé sont dramatiques. La situation pour les enfants est également très inquiétante, comme l'a souligné avec force le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation.

Un mouvement de résistance, de solidarité se met progressivement en place. Il faut réussir à le capter, à le mobiliser. De plus en plus de monde sont prêt à s'engager dans ce domaine, notamment en créant de nouveaux comités de soutien.

Etat des lieux des différents départements :

93- Seine Saint Denis :

Les expulsions ont été nombreuses (le Hanul, Montreuil, Bobigny). Le 21 septembre, sortira le « livre noir sur l'accueil des étrangers », qui peut être un outil intéressant.

Les maires n'adoptent pas tous la même attitude. Une réunion a été proposée aux comités de soutien, pour une coordination avec les associations plus professionnelles. Il faut y intégrer les familles roms.

94- Val de Marne :

A Choisy, un terrain a été expulsé le 12 août 2010. Un gros travail a été mené, car les familles allaient se retrouver à la rue. Un gymnase leur a été ouvert. Cette solution transitoire implique nécessairement une sortie vers le haut, il n'y aura pas de remise à la rue.

Plusieurs actions sont menées dans des cadres différents : relogement, hébergement par le Conseil général. Depuis 2002, près de 200 personnes sont concernées par le processus d'insertion (appartements, hôtel etc).

A Saint Maur, l'association Pour loger vient de signer une nouvelle convention triennale avec le Conseil général, pour l'accompagnement vers l'insertion des familles roms sur le département.

Les campements aujourd'hui sont beaucoup plus éparpillés sur le territoire et de petite taille. Des comités de soutien se créent dans différentes communes. Il est question d'une réunion départementale pour renforcer cela. Les associations et comités de soutien ont besoin d'outil, Romeurope pourra en fournir.

Une rencontre de Romeurope 94 avec le CG est prévu pour le 26 septembre afin de trouver des solutions concertées et durables.

A titre d'information. Sur Choisy au moment de l'expulsion la police a emporté les caravanes avec les biens des familles à la fourrière en donnant un simple morceau de papier avec un numéro écrit dessus. Quand les familles ont essayé d'aller récupérer leurs biens dans les caravanes elles en ont été empêché, les autorités demandant à voir le titre de propriété des caravanes. Seulement après l'intervention des avocats (LDH) le Préfet a envoyé une lettre recommandée à chaque famille en disant qu'elles avaient le droit d'aller récupérer leurs biens.

Charlotte Duvernois, juriste de l'ASAV conseille de prendre de photos des familles dans leurs caravanes avec leurs biens à l'intérieur de façon à avoir la preuve de l'occupation de faite du véhicule. L'occupation de faite vaut en effet titre de propriété.

A Créteil, rencontre informelle avec M. Catala. Il a donné son accord sur la demande de dératissage du terrain ; pour que les familles payent le taux le plus bas (0,48€) pour la cantine et demande la liste nominative des enfants. Il n'a pas donné de réponse sur la question de la domiciliation des familles. La situation est problématique parce que les associations agréées ont atteint leur quota (par ex. Fondation Abbe Pierre) et le CCAS ne prend pas des domiciliations.

Le Président du CG de Val de Marne, propriétaire du terrain, a retiré sa plainte assignant en référé d'expulsion le campement Roms de Villeneuve le Roi. En compagnie de Joel Josso, il a visité le campement lors de cette annonce.

95-Val d'Oise :

Un grave incendie s'est déclenché hier soir, sur un campement toléré. Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un accident ou d'un incendie criminel. Une plainte va donc être déposée. L'OFII était sur place immédiatement, proposant des retours humanitaires.

A Mery sur Oise, des gendarmes ont photographié les personnes ayant reçus des OQTF. On ne peut pas forcément contester cela. Il faut voir s'il ne s'agit pas de la mise en place du fichier OSCAR parce que les personnes ont, par exemple, accepté la proposition de l'OFII.

12 élus d'Ile de France, notamment M. Vaillant, interpellent le premier ministre après l'annulation par le ministre de l'immigration de la réunion prévue avec les élus locaux pour tenter de trouver un moyen d'accueillir dignement les roms dans la région parisienne.

M. Vaillant est le président de la communauté d'agglomération Val de France. Par l'intermédiaire de son avocat, la communauté d'agglomération a fait appel de la décision du tribunal de Pontoise qui la déboutait de sa demande en matière d'expulsion. Cette

situation est un peu étonnante. On s'attendait à ce que M. Vaillant souhaite la renonciation.

A Saint Ouen l'Aûmone, un terrain a été expulsé il y a trois mois. Les familles s'étaient installées à Neuville. Ils ont été expulsés de nouveau et sont actuellement revenus sur Saint Ouen.

Au titre des bonnes initiatives, le 115 a décidé d'engager une personne et de l'affecter au suivi des dossiers des familles roms.

91- Essonne :

A Fleury Merogis, un accord avait été passé avec l'ancienne municipalité, qui instaurait même un certain nombre de services sur le terrain (ramassage d'ordures etc.). Le conseil municipal a démissionné et un nouveau maire PS a été élu. L'expulsion du terrain a eu lieu le 07 septembre. Fleury va reloger quatre familles (50 restaient sur les 90 initiales). Les autres ont droit à quelques nuits d'hôtel.

A Moulin Galant, l'expulsion devrait avoir lieu très prochainement.

Camps de Massy : Le Tribunal de grande instance d'Evry a débouté l'Etat de sa demande. Il fera certainement appel prochainement.

Dans l'Essonne trois Maires ont lancé un appel pour une table ronde : 10 autres maires ont répondu positivement.

78-Yvelines :

Environ 20 familles sur le terrain de Triel Chanteloup. Depuis début août, la pression policière est quotidienne. Une veille tous les jours à partir de 05h du matin s'est organisée depuis trois semaines. Trois descentes ont déjà eu lieu, pour les aides au retour et pour la distribution d'APRF ([recours rejetés](#)) OQTF. La police dit que l'expulsion pourrait avoir lieu dans les prochaines 15 jours mais le jugement est prévu pour le 11 octobre donc ils ne peuvent pas expulser les personnes avant cette date.

[Grande souffrance, tempérée par la participation à la manif du 4 septembre.](#)

[Rappel du gros différend avec Maire de Carrières/Poissy ayant demandé l'expulsion à Sarkozy. Le Collectif de soutien78 s'est étoffé – Audience médiatique et visite de l'évêque de Versailles.](#)

Les représentants du comité de Triel et Chanteloup informe que la préfecture de Versailles a refusé de donner un titre de séjour pour auto-entrepreneurs sous le prétexte d'une nouvelle circulaire qui n'est pas publique.

La suggestion du Collectif est celle de refaire la demande et demander une motivation écrite du refus pour en suite pouvoir procéder avec différentes démarches sur la base de cette motivation (la Halde par exemple).

77- Seine et Marne :

Il n'y a pas de comité de soutien présent à la réunion. Un terrain avait été évacué après l'incendie de Gagny (93). Les familles se sont déplacées à Pomponne, et vivent actuellement sous des bâches. Elles veulent aujourd'hui rentrer en Roumanie. Elles ont été dernièrement amenées au poste de police, photographiées. Les policiers leur ont indiqué qu'elles ne pouvaient pas avoir droit à l'aide au retour humanitaire (parce qu'elles en ont déjà bénéficié) et qu'elles devaient s'engager à ne pas revenir pendant

trois ans. Les familles ont signé cet « accord » et maintenant vivent dans la crainte d'une expulsion vers la Roumanie.

Aucune nouvelle date de rencontre n'a été fixée.